

Réorganisation :
Convergez
qu'ils disaient...

*l'étincelle**

TECHNOCENTRE
Renault
Guyancourt

www.etincelle-technocentre.com

pour la construction d'un parti  des travailleurs communiste révolutionnaire

mardi 3 février 2015

Lois Macron : le gouvernement bombarde le droit du travail

Depuis une semaine, la loi Macron est en débat à l'Assemblée. Il s'agit d'une nouvelle attaque tous azimuts contre le peu de protection dont bénéficient encore les travailleurs. Les professions réglementées (notaires, pharmaciens...) ont été les seules à réagir contre ce projet qui les écorne un peu. Pourtant, les salariés sont les premiers visés. Mais les dirigeants des confédérations syndicales n'ont pas lancé de campagne de mobilisation à la hauteur afin d'engager la nécessaire contre-offensive.

Travailler plus...

L'une des mesures phares de la loi Macron est l'extension du travail du dimanche à 12 dimanches par an au lieu de 5 actuellement et la multiplication des zones commerciales, où les commerces pourraient ouvrir tous les dimanches et les soirs jusque minuit, sans même verser de prime de nuit.

Le travail de nuit et du dimanche seraient au volontariat. Chacun sait ce que cela vaut avec les pressions exercées sur les salariés. Et en banalisant le travail pendant ces périodes, le patronat voudrait supprimer progressivement les gratifications qui leur sont rattachées.

Licencier plus...

Autre objectif de la loi : faciliter les licenciements économiques. Depuis 2013, il suffit d'une simple validation par un représentant du ministère du Travail pour autoriser un plan social. Macron va plus loin. Si le tribunal administratif revient sur la validité du plan de licenciement, il n'y aura plus d'indemnité à la charge de l'employeur, ni de réintégration. En bref,

vous êtes virés, le patron n'en n'avait pas le droit, mais on tenait simplement à vous le faire savoir !

À cela s'ajoutent tout une variété de mesures comme l'affaiblissement de l'inspection du travail et la mise sous tutelle des Prud'hommes, trop favorables aux salariés selon le gouvernement. S'ajouteraient encore des privatisations d'aéroports (avec une belle rente à la clé), l'ouverture des lignes nationales de transport en autocar ou encore l'assouplissement du code de l'environnement pour accélérer les grands chantiers contestés...

... en échange de belles promesses

Macron n'a pas hésité à promettre « *plusieurs dizaines de milliers d'emplois d'ici à dix-huit mois* ». Vieille rengaine mensongère qui veut qu'en s'attaquant au droit du travail, cela permet de créer des emplois. Bilan des mesures précédentes : 250 000 chômeurs de plus depuis 2013.

On l'aura compris : les travailleurs ont toutes les raisons de se mobiliser contre ce projet de loi !

« Sí, se puede » ! (Oui, c'est possible !)

Des dizaines de milliers d'espagnols ont manifesté samedi à Madrid contre les politiques d'austérité, le blocage des salaires, les suppressions de postes dans les services publics et les expulsions de logement qui plongent des milliers de familles dans la misère.

Les leaders politiques du mouvement Podemos (« Nous pouvons »), qui ont appelé à la manifestation, rêvent surtout de tirer de ces manifestations un bénéfice électoral et de suivre le chemin qui a conduit en Grèce Syriza au gouvernement. Pour se retrouver comme Syriza à

faire une alliance gouvernementale avec un parti de droite anti-immigré ? Et peut-être demain trahir leurs promesses électorales au nom des prétendues difficultés économiques.

Mais l'essentiel est que la manifestation de ce week-end en Espagne a montré la colère du monde du travail. Comme l'ont montré les multiples manifestations et grèves de ces dernières années en Grèce.

Là est la voie. Le changement est possible, à condition que les travailleurs l'imposent par leurs luttes et s'unissent pour renverser ce système tout entier.

L'austérité, ça suffit !

Les ventes de Renault ont augmenté de 3,2 % en 2014, et sa trésorerie est pleine. Il n'y a donc aucune raison pour que les salariés continuent à se serrer la ceinture. Une Augmentation Générale des Salaires pour tous de 300 € par mois : cela permettrait de rattraper le gel des salaires des années passées.

Des AGS qui ne tomberont pas du ciel

La CGT lance un appel à la mobilisation le 13 février sur tous les sites Renault, pour faire pression sur le second round des NAO et demander « *une véritable Augmentation Générale des Salaires* ». Plus on y sera nombreux, plus on se fera entendre !

Un calendrier qui tombe à pic

La direction a fixé la prochaine Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) le 13 février. Elle doit y annoncer le montant des Augmentations de Salaires pour 2015. La veille, elle aura annoncé les résultats financiers de 2014, et dévoilé le montant de la prime d'intéressement. Histoire de mieux faire accepter des augmentations de salaires au rabais.

Une prime, c'est toujours ça de pris. Sauf que ça ne remplace pas une augmentation du salaire de base.

Salaires des cadres : gare au décrochage

En 2014, 62 % des cadres n'ont eu aucune augmentation individuelle. Et cela s'en ressent sur l'évolution des salaires. Les salaires moyens des cadres II, IIIA et IIIB ont baissé de 1,3 % entre 2013 et 2014. Et c'est encore pire pour les 10 % les moins bien payés de ces catégories : -1,6 %. Seuls les cadres IIIC ont vu leurs salaires augmenter.

L'individualisation creuse les inégalités. Une bonne raison de revendiquer des AGS aussi pour les cadres.

Individualisation... des miettes

11 % des ETAM n'ont eu, en 2014, ni promotion, ni augmentation individuelle, ni la prime de 500 €. Et les autres n'ont pas décroché le gros lot : en moyenne, 45 € brut de plus par mois selon la direction. Ne pas donner à tous pour donner plus à certains, c'était l'argument de la direction !

Jackpot pour les salariés d'Altran

21 salariés d'Altran de la région toulousaine ont attaqué leur employeur aux Prud'hommes et gagné chacun plusieurs dizaines de milliers d'euros d'indemnité, pour un montant total de 630 000 €. Parce que leurs salaires d'embauche étaient inférieurs au Plafond de la Sécurité Sociale, ils ont obtenu un rattrapage d'heures supplémentaires non payées.

Altran, qui a contesté ce jugement, vient de perdre en appel. La CGT Altran lance une nouvelle vague de dépôt de plaintes aux Prud'hommes : il n'y a rien à perdre à en faire partie. Vu le niveau des salaires versés par Altran, ça ne peut pas faire de mal !

A bas les privilèges

Environ 15 % des cadres toucheraient la Prime Performance Groupe (PPG), également appelée Part Variable Groupe (PVG). La direction ne communique surtout pas sur cette prime, mais il est sûr qu'un petit nombre de hauts cadres empêche le pactole. Il y a encore des privilèges à faire tomber.

Intox et cachotteries

Les amphis sur la nouvelle réorganisation se succèdent, secteur après secteur. On y reste souvent sur sa faim. La direction prétend ne pas pouvoir donner plus d'information avant que les représentants du personnel (CSHCT, CE) n'aient été consultés.

Ce serait donc à cause des délégués et des syndicats que les patrons ne sont pas transparents. Gonflé !

Abscons... vergence

A écouter la direction, la réorg visant à accélérer les convergences avec Nissan n'aurait que peu d'impact. Les 1700 salariés qui devront changer de direction comptent donc pour du beurre ? Et quid de l'organisation mise en place chez Nissan ? Pour converger, il faut être au moins deux, non ?

Iso ou démagog ?

La direction martèle que la réorg serait à « iso-effectif »... entre le 31 mars et le 1^{er} avril, date où elle sera mise en place ! Comme si les effectifs n'étaient pas en diminution (PRV, accord compétitivité...) !? La langue de bois, ça agace.

Sale temps pour les salariés des Protos

Avec la réorg, le secteur Prototypes va être transféré à la Direction de la Fabrication. La direction assure que cela se fera sans changement de site... au 1^{er} avril. Mais ensuite ? Au CRP, les départs (et encore, pas tous) sont remplacés par des prestataires. D'ici à ce que l'activité soit délocalisée en usine...

Punition Partiale et Inacceptable

La saison des entretiens individuels voit fleurir les Plans de Progrès Individuels (PPI), infligés aux salariés jugés arbitrairement par leurs chefs comme insuffisamment « performants ». Une manière de mettre la pression en faisant culpabiliser le salarié, et de le pousser vers la porte. Dans ce cas, il est urgent de ne rien signer, d'en parler à ses collègues et à un délégué du personnel. Il y a beaucoup de chefs non performants qui n'ont pas de PPI. Alors aucune raison de s'auto-flageller.

Avtovaz : après les ouvriers, les cadres

Non contents d'avoir supprimé 13000 emplois principalement d'ouvriers, en 2014 à Togliatti (20% de l'effectif), Ghosn et son mercenaire Bo Andersson, veulent encore virer 11 % des cadres (1100 emplois). Des salariés jetés dehors pour sauver les profits.